

# Avant-propos

**L**e poumon économique et de services, que constitue Amiens, deuxième ville des Hauts-de-France, place le Grand Amiénois face à certaines réalités, celle de la poursuite de la concentration des investissements et de l'emploi dans l'agglomération ; celle de la diffusion des habitants dans l'espace rural avec une croissance annuelle de + 0,9 % dans les communes rurales entre 2006 et 2011, alors que la population ne progressait que de 0,2 % dans les pôles majeurs structurants du territoire et régressait annuellement de 0,3 % dans l'unité urbaine d'Amiens.

Face aux nouveaux défis posés par la métropolisation, à travers les enjeux de compétitivité mais aussi de cohésion sociale, les politiques publiques ont eu et ont encore à se construire et se renouveler dans des géométries nouvelles.

La recherche d'un développement équilibré fut au cœur de l'élaboration du projet de territoire que constitue le SCoT, approuvé en décembre 2012.

Le développement économique et l'emploi ont été retenus comme deux des axes majeurs des interventions futures du pôle métropolitain, qui constituera l'évolution du pays du Grand Amiénois dans le courant de l'année 2017.

Pour s'y préparer, de nombreuses questions se posent aujourd'hui avec une particulière acuité. Où se situent les principales zones de concentration d'emplois de l'agglomération ? Quelles sont leurs activités et leurs spécificités ? Quels sont les profils des salariés qui y travaillent ? Où habitent ces derniers ? Quels sont les enjeux de la desserte en transports de ces pôles ?

C'est pour apporter un premier éclairage à ces questions que l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois (ADUGA) et la Direction Régionale de l'Insee Hauts-de-France ont associé leurs expertises techniques et statistiques. Cette démarche conjointe vise à enrichir la connaissance de la localisation de l'emploi sur l'agglomération, et les impacts territoriaux de celle-ci au sein de l'aire métropolitaine du Grand Amiénois.

La présente étude est le résultat de ce travail commun. Elle constitue un appui dans la détermination des enjeux auxquels est confronté le territoire et permettra d'alimenter la réflexion pour conduire les politiques publiques à venir.

Le Président de l'Agence de Développement  
et d'Urbanisme du Grand Amiénois

Le directeur régional  
de l'Insee Hauts-de-France

**Alain Gest**

**Jean-Christophe Fanouillet**